

Plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap



Direction du Service à la communauté
Ville de Bécancour

Adoptée le 1^{er} octobre 2025, par la résolution numéro 25-526

Bécancour

Table des matières

Introduction	1
Les volets du plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap	2
1. Accessibilité aux lieux et bâtiments	3
<i>Objectif 1.1 : Améliorer l'accessibilité aux espaces municipaux</i>	3
<i>Objectif 1.2 : Améliorer l'accessibilité des bâtiments privés</i>	6
2. Gestion municipale	7
<i>Objectif 2.1 : Sensibiliser les élus et le personnel concerné sur les obligations municipales, la réalité des personnes en situation de handicap et l'accueil inclusif</i>	7
<i>Objectif 2.2 : Augmenter l'attraction et l'intégration de personnes en situation de handicap dans les effectifs de la Ville</i>	9
<i>Objectif 2.3 : Bonifier l'accès à la vie démocratique pour les personnes en situation de handicap</i>	10
3. Service à la communauté	11
<i>Objectif 3.1 : Améliorer l'offre d'activités inclusives ou adaptées pour répondre aux besoins de tous les types de handicap</i>	11
4. Sécurité	12
<i>Objectif 4.1 : Améliorer la sécurité de personnes en situation de handicap dans les situations d'urgence et de crises</i>	12
5. Communications	13
<i>Objectif 5.1 : Augmenter la visibilité des personnes en situation de handicap, des semaines thématiques et de l'offre de services</i>	13
<i>Objectif 5.2 : Bonifier l'utilisation de la communication inclusive</i>	14

INTRODUCTION

La Ville de Bécancour est fière de présenter son premier *Plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap*. Il est le fruit du travail de collaborations entre les organismes du milieu, le conseil municipal, l'équipe de direction et des membres de l'équipe de travail de la Ville de Bécancour.

- Corporation de développement communautaire (CDC) de la MRC de Bécancour – Monsieur Anthony Deshaies
- Association des personnes handicapées de la MRC de Bécancour (APHMRCB) – Madame France Laquerre
- Association des personnes proches aidantes Bécancour–Nicolet-Yamaska – Madame Véronique Mergeay
- CIUSSS MCQ – Monsieur Marc-André Brassard
- Association des personnes déficientes intellectuelles (APDI) – Madame Manon Bourbeau
- Autisme Centre-du-Québec – Madame Dany Michel
- Regroupement des organismes pour personnes handicapées Centre-du-Québec (ROPHCQ) – Monsieur Patrick Paulin et madame Milca Bibeau
- Association éducative et récréative des aveugles (AERA) – Madame Karine Descôteaux
- Service à la communauté – Ville de Bécancour – Monsieur Steve Brunelle

Conseil municipal

- Madame Lucie Allard, mairesse
- Madame Jasmine Hébert, conseillère
- Monsieur Guillaume Carignan, conseiller
- Monsieur Pierre Moras, conseiller
- Madame Annie Gauthier, conseillère
- Monsieur Marion Lamothe, conseiller
- Monsieur Pascal Doucet, conseiller

L'équipe de la Ville de Bécancour

- Direction générale – Monsieur Gregory Gihoul
- Service du greffe et affaires juridiques – Madame Isabelle Auger St-Yves
- Service du génie et des travaux publics – Monsieur Dany Sauvageau
- Service de la stratégie, des communications et du rayonnement – Madame Marie-Michelle Barette
- Service de la sécurité incendie et de la sécurité publique – Monsieur Luc Desmarais
- Service de l'urbanisme et de l'environnement – Monsieur Ghyslain Baril
- Service à la communauté – Monsieur Steve Brunelle, madame Manon Gladu et madame Estelle Poignant
- Service des finances et trésorerie – Madame Guylaine Giroux
- Service du développement durable et planification – Monsieur Gregory Gihoul et monsieur Martin Bellemare
- Service du développement économique – Madame Julie Boulet
- Service de la gestion des talents – Madame Caroline Audet
- Service TI et Ville intelligente – Monsieur Michel Thériault

LES VOLETS DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- 1. Accessibilité aux lieux et bâtiments**
 - a. Améliorer l'accessibilité aux espaces municipaux.
 - b. Améliorer l'accessibilité aux espaces privés.

- 2. Administration municipale**
 - a. Sensibiliser les élus et le personnel concerné sur les obligations municipales, la réalité des personnes en situation de handicap et l'accueil inclusif.
 - b. Augmenter l'attraction et l'intégration de personnes en situation de handicap dans les effectifs de la Ville.
 - c. Bonifier l'accès à la vie démocratique pour les personnes en situation de handicap.

- 3. Service à la communauté**
 - a. Améliorer l'offre d'activités inclusives ou adaptées pour répondre aux besoins de tous les types de handicap.

- 4. Sécurité**
 - a. Améliorer la sécurité des personnes en situation de handicap dans les situations d'urgence et de crises.

- 5. Communications**
 - a. Augmenter la visibilité des personnes en situation de handicap, des semaines thématiques et de l'offre de services.
 - b. Bonifier l'utilisation de la communication inclusive.

Pour mieux comprendre le tableau du plan d'action

Obstacles	Issus du sondage à l'équipe de la Ville et de la consultation du comité des partenaires du milieu.
Références internes	Plan d'urbanisme – Politique familiale – Politique Municipalité Amie des Aînés – Charte pour une croissance humaine et durable – Politique de participation citoyenne
Mesures prévues	Actions priorisées et portées par les directions de service de la Ville.
Direction	Équipe de la Ville responsable de la solution.
Indicateurs	Mesure ou donnée utilisée pour évaluer, suivre ou comparer une situation, une performance ou une évolution dans le temps.

Plan d'action 2026

1. Accessibilité aux lieux et bâtiments

OBJECTIF 1.1 : AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX ESPACES MUNICIPAUX				
Obstacles	Références internes	Mesures prévues	Direction	Indicateurs
Méconnaissance des aménagements disponibles dans les bâtiments pour les personnes en situation de handicap	Le plan d'urbanisme adopté vise l'accessibilité universelle des bâtiments de la Ville (6.2.1). Charte pour une croissance humaine et durable : Travailler de concert avec les partenaires pour offrir une accessibilité universelle aux services et infrastructures.	Un état de situation de l'ensemble des bâtiments de la Ville de Bécancour débutera à la fin 2025 et se poursuivra en 2026. L'analyse inclura le portrait de l'accessibilité aux bâtiments.	Service du génie et des travaux publics Service du développement durable et planification	Portrait de la situation des bâtiments de la Ville avec les éléments à travailler
Peu d'actions réalisées pour améliorer l'accessibilité aux bâtiments de la Ville	Le plan d'urbanisme adopté vise l'accessibilité universelle des bâtiments de la Ville (6.2.1). Politique MADA : Poursuivre l'implantation des équipements nécessaires afin d'assurer l'accessibilité universelle aux édifices municipaux.	Support de la direction du Service de l'urbanisme et de l'environnement pour définir les permis et certificats requis pour les modifications envisagées et la préparation nécessaire. À partir de la liste des interventions à effectuer dans les bâtiments évalués, établir un calendrier d'exécution dans le temps. Montant prévu en 2026 pour l'accessibilité aux bâtiments municipaux (lieux à préciser).	Service de l'urbanisme et de l'environnement Service de la sécurité incendie et de la sécurité publique Service du génie et des travaux publics Service du développement durable et planification	Calendrier de réalisation pour les prochaines années – incluant l'année 2026 Montant déterminé dans le PTI 2026 (adopté en décembre 2025) Inventaire des réalisations

Augmenter la sécurité pour le déplacement dans les rues des nouveaux quartiers	Plan d'urbanisme (3.2.1) : Augmenter le nombre d'aménagements de type avancées de trottoirs, rues moins larges, qui favorisent la sécurité des piétons à des endroits stratégiques tels qu'à proximité des écoles et des parcs (étude BC2). Politique MADA : Améliorer et bonifier le réseau de trottoirs et d'accotement.	Créer de nouveaux trottoirs dans le développement du plateau Laval à Sainte-Angèle.	Service du génie et des travaux publics	Montant déterminé dans le PTI 2026 (adopté en décembre 2025) Inventaire des réalisations
Traverse piétonnière dangereuse pour personne en situation de handicap	Politique MADA : Poursuivre nos actions afin de maintenir un environnement sécuritaire.	Ajouter le critère d'accessibilité universelle lors des travaux du comité de Mobilité (sécurité).	Direction générale	Grille d'analyse utilisée Nombre de projets réalisés et inventaire
Accessibilité difficile aux installations dans les parcs	Plan d'urbanisme (6.2.2) : Accroître de 30 %, d'ici 2030, l'accessibilité universelle des parcs au niveau des aires de jeux, de sentiers de circulation et du mobilier urbain.	Aménagement de sentiers accessibles dans les parcs municipaux. Un montant est prévu aux parcs du Domaine de la Tour (Sainte-Angèle), des Coquelicots (Sainte-Angèle) et Nicolas-Perrot (Bécancour). Ajout de tables adaptées dans 5 parcs de la ville (Cygnes, Cormier, Nicolas-Perrot, Mahonias et près de la bibliothèque de Saint-Grégoire). Inclure systématiquement des critères sur l'accessibilité universelle dans les appels d'offre et les grilles d'analyse pour l'octroi de contrat.	Service à la communauté	4 nouveaux sentiers accessibles Investissements \$ Nombre de mètres des nouveaux sentiers Tables adaptées dans 5 parcs de la ville Investissements \$ Grille d'analyse utilisée Nombre de projets réalisés et inventaire

Accessibilité difficile aux sentiers particulièrement pendant la saison hivernale	Selon le plan d'urbanisme : (1.5.4) Concrétiser le potentiel des parcs-natures, en favorisant leur utilisation autant en été qu'en hiver. (6.2.2) Accroître de 30 %, d'ici 2030, l'accessibilité universelle des parcs au niveau des aires de jeux, de sentiers de circulation et du mobilier urbain. Politique MADA : Évaluer la possibilité de déneiger certains tronçons de piste cyclable afin de favoriser la marche hivernale. Politique MADA : Aménager de nouveaux sentiers pédestres.	Bonification de l'offre de sentiers pédestres 4 saisons (accessible) dans l'ensemble de la ville. Montant prévu dans les projets spéciaux.	Service du développement durable et planification Service à la communauté	Nombre de km des nouveaux sentiers Investissements \$
---	--	---	---	---

OBJECTIF 1.2 : AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PRIVÉS				
Obstacles	Références internes	Mesures prévues	Directions	Indicateurs
Accès difficile à certains commerces	Charte pour une croissance humaine et durable : Travailler de concert avec les partenaires pour offrir une accessibilité universelle aux services et infrastructures.	Recenser les programmes d'aide financière pour appuyer les entreprises privées dans la mise à niveau de leurs installations. Promouvoir les programmes et accompagnement auprès des commerçants de la ville de Bécancour en collaboration avec les organismes.	Service du développement économique	Nom des programmes recensés Nombre de commerces informés Nombre de commerces accompagnés Nombre de projets réalisés

2. Gestion municipale

OBJECTIF 2.1 : SENSIBILISER LES ÉLUS ET LE PERSONNEL CONCERNÉ SUR LES OBLIGATIONS MUNICIPALES, LA RÉALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET L'ACCUEIL INCLUSIF				
Obstacles	Références internes	Mesures prévues	Directions	Indicateurs
Manque de formations et/ou activités de sensibilisation pour bien développer le plan d'action annuel des personnes en situation de handicap	Politique MADA : Maintenir les actions déjà entreprises qui contribuent au respect et à l'inclusion sociale.	Former 100 % des élus et 100 % des directions de service sur les obligations municipales à l'égard des personnes en situation de handicap : obligation de transport adapté (art. 67 et 67.1), production d'un plan d'action et son bilan (art. 61.1), approvisionnement (art. 61.3), Loi sur les compétences municipales (art. 78) et la Charte des droits et libertés (camps de jour, accès aux loisirs, etc.). Atelier lors d'un comité de travail (élus) sur les résultats du plan d'action et des projections pour 2026. Discussions continues au comité de gestion (directions de service) sur les résultats du plan d'action et projections pour 2026. Valorisation des bons coups. Espace-Muni et le ROPHCQ seront des alliés pour appuyer les ateliers et les discussions de ces solutions.	Service du Greffe Direction générale Service à la communauté	Former 7 élus, la direction générale et 10 directions de services. Suivis auprès des 7 élus Suivis auprès de la direction générale et 10 directions de services.

Manque de formations et/ou activités de sensibilisation pour bien développer le plan d'action annuel des personnes en situation de handicap	Charte pour une croissance humaine et durable : Travailler de concert avec les partenaires pour offrir une accessibilité universelle aux services et infrastructures.	Organiser une activité pour les élus (7 personnes) et le personnel concerné (11 personnes) sur l'accessibilité universelle lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées (juin) en collaboration avec l'Association des personnes handicapées de la MRC de Bécancour.	Service à la communauté	Participation de 7 élus et de 11 directions
Le personnel en contact avec le public ne sait pas comment bien accueillir et servir une personne en situation de handicap en fonction de ses incapacités	Charte pour une croissance humaine et durable : Travailler de concert avec les partenaires pour offrir une accessibilité universelle aux services et infrastructures.	Organiser une formation pour le personnel de la Ville (20 personnes) en relation avec les citoyens sur l'accueil et l'inclusion de personnes en situation de handicap. Réaliser une formation sur les personnes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme (demande précise du service d'incendie).	Service de la gestion des talents	Former 20 membres du personnel

OBJECTIF 2.2 : AUGMENTER L'ATTRACTION ET L'INTÉGRATION DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES EFFECTIFS DE LA VILLE

Obstacles	Références internes	Mesures prévues	Directions	Indicateurs
Méconnaissance de l'accessibilité des emplois à la Ville pour les personnes en situation de handicap		Inclure cette indication lors de l'affichage des postes : À noter que la Ville de Bécancour applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.	Service de la gestion des talents	Nombre d'affichage dans une année. Nombre de personnes en situation de handicap qui réalisent des entrevues
Méconnaissance des mécanismes d'accessibilité des emplois à la Ville pour les personnes en situation de handicap		Offrir des pratiques adaptées lors des processus d'embauche : LSQ, mobiliers adaptés et lieux accessibles. Accompagner de façon personnalisée lors de l'embauche et tout au long de l'emploi les personnes en situation de handicap selon les besoins de la personne et les ressources de la Ville.	Service de la gestion des talents	Nombre de candidats Nombre d'accompagnements réalisés Inventaire des accompagnements
Augmenter l'accompagnement des ressources de la Ville en situation de handicap		Offrir un service d'interprètes LSQ lors des grandes rencontres d'équipe et assemblées générales (ex. Régime de retraite).	Service de la gestion des talents	Nombre d'occasions

OBJECTIF 2.3 : BONIFIER L'ACCÈS À LA VIE DÉMOCRATIQUE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Obstacles	Références internes	Mesures prévues	Directions	Indicateurs
Accès virtuel sans sous-titrage des séances du conseil municipal pour les personnes malentendantes	Charte pour une croissance humaine et durable : Favoriser l'engagement citoyen afin que la relation avec les citoyen-nés soit dynamique et constante.	Mise en ligne des séances du conseil municipal sur le site web de la Ville en utilisant la fonction du sous-titrage.	Service de la stratégie, des communications et du rayonnement	Nombre de séances en ligne
Aucune mécanique pour les personnes ayant des enjeux de communication verbale (gêne, bégaiement, aphasie) pour poser des questions lors des séances du conseil	Charte pour une croissance humaine et durable : Favoriser l'engagement citoyen afin que la relation avec les citoyen-nés soit dynamique et constante.	Permettre de rédiger une question par écrit pour les personnes présentes de façon virtuelle (par le système de messagerie) ou sur place lors du conseil. Développer de concert avec la CDC de la MRC de Bécancour, une façon pour les membres des groupes communautaires de poser des questions au conseil municipal.	Direction générale	Nombre de personnes en situation de handicap ou organismes ayant utilisé ce service.
Aucun mécanisme officiel pour intégrer une personne en situation de handicap dans les différents comités de la Ville	Politique de participation citoyenne Charte pour une croissance humaine et durable : Favoriser l'engagement citoyen afin que la relation avec les citoyen-nés soit dynamique et constante. Charte pour une croissance humaine et durable : Travailler de concert avec les partenaires pour offrir une accessibilité universelle aux services et infrastructures.	Augmenter la participation citoyenne des personnes en situation de handicap lors des consultations citoyennes (accès physiques, sondage adapté à la clientèle et collaborations avec les organismes du milieu).	Service de la stratégie, des communications et du rayonnement	Nombre de personnes en situation de handicap ou organismes ayant utilisé ce service.

3. Service à la communauté

OBJECTIF 3.1 : AMÉLIORER L'OFFRE D'ACTIVITÉS INCLUSIVES OU ADAPTÉES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS LES TYPES DE HANDICAP

Obstacles	Références internes	Mesures prévues	Directions	Indicateurs
Aucun comité de travail dédié aux personnes en situation de handicap	Charte pour une croissance humaine et durable : Travailler de concert avec les partenaires pour offrir une accessibilité universelle aux services et infrastructures.	Créer un comité de suivi du présent plan d'action, dresser un bilan des actions et planifier les actions des prochaines années.	Service à la communauté	Nombre de rencontres
Aucune offre spécifique pour les personnes en situation de handicap	Politique familiale : Informer les populations plus vulnérables à propos des activités et services offerts par la Ville en développant une approche plus de proximité auprès de celles-ci. Charte pour une croissance humaine et durable : Travailler de concert avec les partenaires pour offrir une accessibilité universelle aux services et infrastructures.	Co-créer une activité adaptée en collaboration avec l'Association des personnes handicapées de la MRC de Bécancour. Co-créer une activité avec Autisme Centre-du-Québec.	Service à la communauté	Nombre de participants Nature des collaborations Retombées des activités (mécanismes d'évaluation des participants)
S'assurer de l'accessibilité aux enfants ayant une incapacité intellectuelle ou physique à participer aux activités	Politique familiale : Informer les populations plus vulnérables à propos des activités et services offerts par la Ville en développant une approche plus de proximité auprès de celles-ci.	Il s'agit d'une obligation municipale, mais la Ville s'assure de préserver l'accompagnement de qualité des personnes en situation de handicap au Camp de jour.	Service à la communauté	Nombre d'accompagnements

4. Sécurité

OBJECTIF 4.1 : AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES SITUATIONS D'URGENCE ET DE CRISES				
Obstacles	Références internes	Mesures prévues	Directions	Indicateurs
Manque d'information sur les besoins particuliers des personnes en situation de handicap		Lors de la tournée des résidences de la prévention des incendies, en plus de la déclaration obligatoire liée aux bouteilles d'oxygène, inclure en <i>déclaration volontaire</i> les questions liées aux situations de handicap (dossier adresse).	Service de la sécurité incendie et de la sécurité publique	Nombre de recensions
		Dans le cadre des mesures d'urgence – mission Aide aux sinistrés – développer un guide d'accueil incluant les mesures d'accueil adaptées aux personnes en situation de handicap.	Service à la communauté	Mesures mises en place (inventaire)

5. Communications

OBJECTIF 5.1 : AUGMENTER LA VISIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, DES SEMAINES THÉMATIQUES ET DE L'OFFRE DE SERVICES

Obstacles	Références internes	Mesures prévues	Directions	Bilan
Manque de visibilité pour les personnes en situation de handicap		Augmenter le nombre d'images de personnes en situation de handicap lors de nos communications.	Service de la stratégie, des communications et du rayonnement	Nombre de communication réalisée
Manque de visibilité pour les semaines thématiques liées aux personnes en situation de handicap	Politique familiale : Promouvoir les activités à portée collective des organismes.	Proclamer les semaines thématiques (SQDI, mois de l'autisme (avril), SQPH, JIPH, Proches aidants, santé mentale, etc.). Organiser une activité avec les élus et les associations qui portent les Semaines afin de mieux connaître les enjeux (rencontres au conseil et/ou visite des organismes).	Service de la stratégie, des communications et du rayonnement Service à la communauté	Nombre de semaines thématiques propulsées Nombre d'activités de sensibilisation réalisées
Manque de visibilité pour les organismes en situation de handicap	Politique familiale : Informer la population et agir comme relais pour faire rayonner davantage les services communautaires disponibles sur le territoire.	Recenser les organismes en accompagnement des personnes en situation de handicap sur le site web de la Ville de Bécancour. En collaboration avec les organismes, promouvoir dans le calendrier du site web de la Ville les activités des organismes en lien avec les personnes en situation de handicap.	Service de la stratégie, des communications et du rayonnement Service à la communauté	Nombre d'organismes recensés Nombre d'activités propulsées sur le site web

OBJECTIF 5.2 : BONIFIER L'UTILISATION DE LA COMMUNICATION INCLUSIVE				
Obstacles	Références internes	Mesures prévues	Directions	Indicateurs
Certaines personnes en situation de handicap ont des difficultés de lecture	Charte pour une croissance humaine et durable : Travailler de concert avec les partenaires pour offrir une accessibilité universelle aux services et infrastructures.	Bonifier l'utilisation de pictogrammes sur les affichages (communication inclusive).	Service de la stratégie, des communications et du rayonnement	Nombre d'outils réalisés